association du réseau de soins de la côte

COMMUNIQUE DE PRESSE

Rolle, le 26 octobre 2012 - A l'occasion de la première journée annuelle dédiée aux proches aidants qui se tiendra le 30 octobre, l'Association du Réseau de soins de la Côte (ARC) tient à saluer le rôle essentiel de tous ceux et toutes celles qui, jour après jour, viennent en assistance à leurs proches atteints dans leur santé. « Sans l'engagement sans faille de proches aidants, le maintien à domicile de nombreuses personnes diminuées dans leur santé serait compromis », relève le Dr Laurent Christin, président de l'ARC. « Pour ces proches, note-t-il toutefois, la tâche peut parfois s'avérer épuisante. Nous tenons ainsi à rappeler qu'il existe dans notre région différentes structures permettant une prise de relais temporaire par des professionnels ». Parmi ces structures intermédiaires, les centres d'accueil temporaires reçoivent par exemple des personnes en perte d'autonomie à la journée. « Au Repère, à Nyon, indique Christian Crottaz, directeur de la Fondation Belle-Saison, nous accueillons chaque jour 10 bénéficiaires atteints d'Alzheimer, et leurs proposons des différentes activités adaptées à leur handicap. Pour nos bénéficiaires, ces journées apportent un stimulus bienvenu; pour leurs proches, cet accueil à la journée constitue un répit appréciable. Sur demande, les bénéficiaires peuvent être accueillis aussi de nuit à l'EMS La Clef des Champs à Mont s/ Rolle ». Si le Repère est spécialisé dans l'accueil de personnes atteintes d'Alzheimer, d'autres centres d'accueil temporaires implantés tant en milieu urbain à l'instar de Nyon ou Gland qu'en milieu plus villageois comme Begnins ou Apples, accueillent des personnes souffrant de diverses pathologies.

Autre possibilité lorsque le proche aidant ressent le besoin de faire une pause, un hébergement en court-séjour : « Au Château de Féchy, indique Jean-François Pasche, directeur de la Fondation SILO, nous accueillons en permanence 17 personnes en court-séjour, pour une durée moyenne de deux à trois semaines. Un tel séjour s'avère parfois nécessaire pour reprendre des forces après une hospitalisation. Parfois, un court-séjour vise plutôt à permettre aux proches aidants de prendre quelques vacances – un droit fondamental pour tout un chacun ».

« Le rôle de proche-aidant est un rôle souvent difficile. Dans une telle situation, il importe avant tout de ne pas s'isoler, et de ne pas hésiter à chercher de l'aide professionnelle lorsque le besoin s'en fait sentir. Notre association et l'ensemble des partenaires qui la constitue se tiennent à disposition pour répondre aux questions des proches-aidants et les orienter vers une solution adaptée à leurs besoins spécifiques », relève Tania Séverin, secrétaire générale de l'ARC.

L'Association du Réseau de soins de la Côte (ARC) rassemble l'ensemble des principaux prestataires de soins de la région (hôpitaux de soins aigus, centres de traitement et de réadaptation, institutions psychiatriques, établissements médico-sociaux, services d'aide et de soins à domicile, médecins généralistes et communes. L'ARC participe à la mise en œuvre de la politique sanitaire cantonale et s'investit en particulier dans la réalisation des programmes cantonaux de santé publique. Par le biais de son Bureau Régional d'Information et d'Orientation (BRIO), l'ARC gère notamment l'ensemble des offres et des demandes de places en EMS, tant pour le court-séjour que le long-séjour.

Contacts :

Route de l'Hôpital 2 1180 Rolle

Tania Séverin, secrétaire générale de l'ARC, Tél. 021 822 43 20 - Tania.severin@avasad.ch

Christian Crottaz, directeur Fondation Belle-Saison 079 213 90 14

Jean-François Pasche, directeur Fondation SILO, 079 703 11 91